

Fiche Stats

Année scolaire 2018-2019

N° 1

En 2018, l'insertion des élèves grenoblois sortants de formation professionnelle en lycée progresse pour la 3^{ème} année.

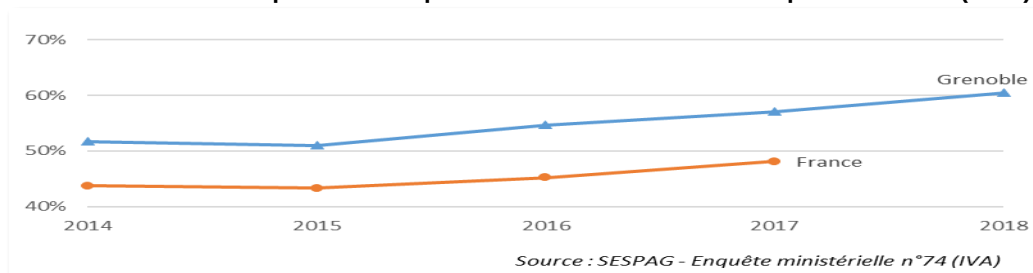
Sur les 8 500 sortants interrogés dans le cadre de l'enquête d'insertion dans la vie active (IVA) 2018, 4 181 ont donné suite à l'enquête, soit 49% du total.

⇒ **61% des lycéens grenoblois sortis de classe terminale de BTS, BAC PRO et CAP sont en emploi, 7 mois après leur sortie.**

Au 1^{er} février 2018, sept mois après leur sortie de formation professionnelle en lycées, 61% des lycéens grenoblois ayant répondu à l'enquête « Insertion sur l'Insertion dans la Vie Active » (IVA) se déclarent en emploi, tandis que 28% indiquent être au chômage et 5% être inactifs.

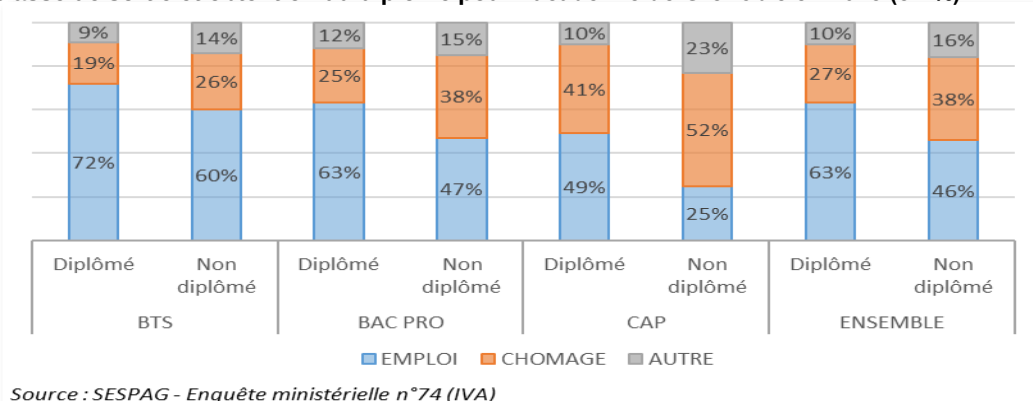
Le taux d'emploi des lycéens grenoblois est en hausse significative pour la 3^{ème} année consécutive, +3,4 points après +2,4 points en 2017 et +3,7 points en 2016. Il est sensiblement supérieur à la moyenne nationale qui s'établissait à 48% en 2017 (N.B. : les résultats nationaux 2018 sont encore indisponibles).

Evolution du taux d'emploi à 7 mois pour l'académie de Grenoble et pour la France (en %)



Par niveau, le taux d'emploi se stabilise en sortie de classe terminale de BTS (71%), alors qu'il progresse de façon soutenue en sortie de classe terminale de BAC PRO (60%) et de CAP (46%). Les disparités d'insertion observées par niveau restent néanmoins très marquées, les lycéens les moins formés ayant une chance plus faible d'obtenir un emploi rapidement.

Situation par classe de sortie et obtention du diplôme pour l'académie de Grenoble en 2018 (en %)



L'insertion s'améliore pour les diplômés comme pour les non-diplômés pour s'établir à 63% et 46% respectivement. Le différentiel d'insertion reste élevé globalement (17 points) et important à tous les niveaux de formation, confirmant l'impact très positif de l'obtention du diplôme sur l'accès à l'emploi, quel que soit le niveau atteint.

Par domaine de formation, le taux d'emploi tend à se niveler : 59% à l'issu des cursus du domaine de la production pour 62% à l'issu des cursus du domaine des services. A niveau équivalent, l'écart reste plus prononcé à l'avantage des sortants de formations du domaine la production en classe terminale de BTS (74% contre 69%) et à l'avantage des sortants de formations du domaine des services en classe terminale de CAP (51% contre 42%).

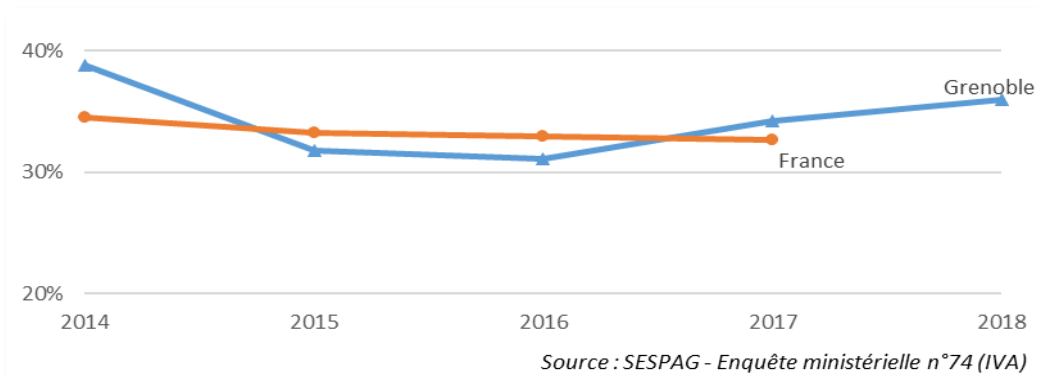
Le différentiel d'insertion est également élevé entre les lycéens ayant déclaré avoir suivi une formation plutôt conforme à ce qu'ils souhaitaient faire (+15 points par rapport aux lycéens jugeant leur formation plutôt non conforme à leurs souhaits) et pour ceux se déclarant plutôt satisfaits de leur formation (+14 points relativement aux lycéens plutôt insatisfaits de leur formation), qui réussissent nettement mieux au diplôme, en particulier en classe terminale de baccalauréat professionnel et de CAP.

Enfin, la détention du permis de conduire rend plus aisée la recherche d'un emploi et favorise l'insertion de façon importante à tous les niveaux de formation.

⇒ 36% des lycéens grenoblois sont en emploi durable 7 mois après leur sortie.

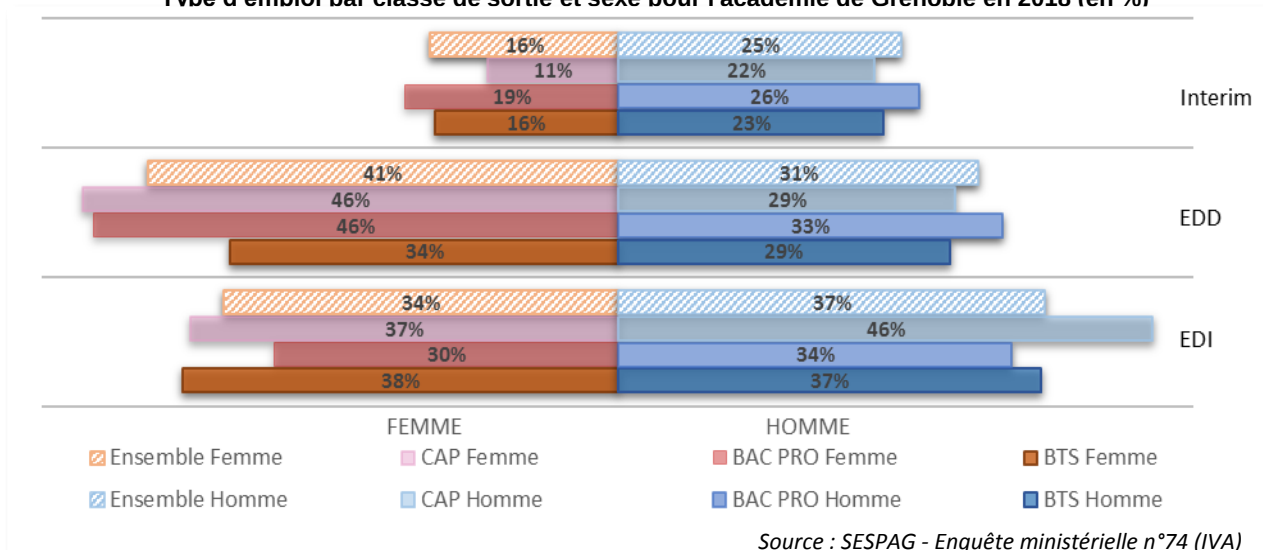
Au 1^{er} février 2018, 36% des lycéens grenoblois sortis de classes terminales de BTS, BAC PRO et CAP et ayant répondu être en emploi à l'enquête IVA se déclarent en emploi à durée indéterminée (EDI), 35% en emploi à durée déterminée (EDD), 21% en intérim et 7% en contrat de professionnalisation. Le type d'emploi le plus souvent occupé est donc un emploi temporaire (environ 6 cas sur 10).

Evolution de la proportion d'emploi à durée indéterminée pour l'académie de Grenoble et pour la France (en %)



La proportion des sortants en emploi durable est proche de la moyenne nationale qui s'établissait à 33% en 2017 (N.B. : les résultats nationaux 2018 sont encore indisponibles).

Type d'emploi par classe de sortie et sexe pour l'académie de Grenoble en 2018 (en %)



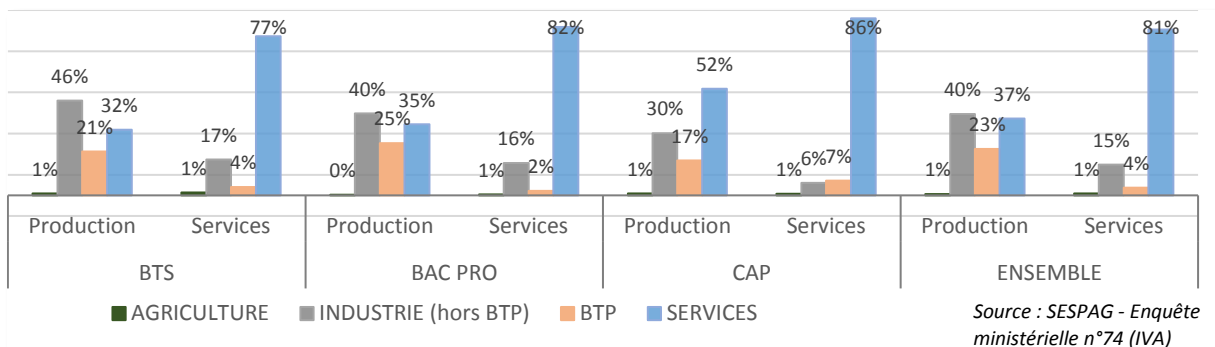
Globalement, les jeunes femmes sortantes sont plus fréquemment en contrat à durée déterminée que les jeunes hommes (41% contre 31%), alors que ceux-ci sont plus souvent en intérim que les jeunes femmes (25% contre 16%).

⇒ 62% des embauches réalisées par des employeurs des services.

Les sortants en emploi sont recrutés pour 62% par des employeurs des services, pour 25% par des employeurs de l'industrie et pour 12% par des employeurs du BTP. Les sortants issus de formations du domaine de la production trouvent un emploi dans l'industrie pour 40% et dans le BTP pour 23% tandis que ceux issus de formations du domaine des services sont embauchés à 81% dans le secteur des services.

Répartition des emplois par classe de sortie et branche de l'employeur pour l'académie de Grenoble en 2018 (en %)

(NB : Les pourcentages inférieurs à 20% en production et à 15% en service sont non significatifs statistiquement)



Les emplois proposés sont en rapport avec le niveau de formation et en rapport avec la spécialité de formation dans environ 6 cas sur 10. Ils sont à temps plein dans 80% des cas.

Source et définitions

Sources :

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) (enquête ministérielle n°74) existe depuis le début des années 1990. Elle rend compte de l'insertion **des sortants des formations professionnelles en lycée** qui ne continuent pas d'études, sept mois après la fin de leur formation initiale.

Elle interroge exhaustivement les sortants des classes terminales de formations professionnelles (BTS compris), dans toutes les spécialités de formation. Le taux de réponse à l'enquête 2018 est de 49 % pour l'académie de Grenoble.

Les résultats présentés sont redressés et pondérés pour représenter la situation de l'ensemble des interrogés. Lorsqu'ils portent sur moins de 30 réponses brutes, ils sont non significatifs statistiquement. Les sortants, peu nombreux, de classes terminales d'études comptables et financières de lycée (DECF et DESCF) sont exclus de cette analyse.

Définitions :

Les sortants des formations professionnelles en lycée : sont considérés comme sortants les lycéens qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante et déclarent ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1er février.

Taux d'emploi : nombre de sortants de lycée qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage, inactifs ou en service civique). En 2017, le questionnaire a évolué. Il distingue maintenant une situation de service civique ou volontariat, non repérée auparavant. L'emploi regroupe les EDI, EDD, Intérim, contrats de professionnalisation, et autres contrats aidés.

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD de 6 mois ou moins, CDD de plus de 6 mois.

Contrat de professionnalisation : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.

Chômage : jeunes sortant de lycée qui déclarent rechercher un emploi au 1er février.

Inactifs : jeunes sortant de lycée qui sont soit en stage ou sans emploi et n'en recherchant pas.

Service civique : en 2017, le questionnaire a évolué : il distingue maintenant une situation de service civique ou volontariat, non repérée auparavant.

CAP : sortants des classes terminales de CAP (93 % de cette catégorie en 2018) ou de mention complémentaire de niveau V (7 %).

Bac professionnel : sortants des classes terminales de baccalauréat professionnel (98%), de mention complémentaire de niveau IV (1 %), de brevet des métiers d'art (BMA, 1 %) ou de brevet de technicien (BT).

BTS : sortants des classes terminales de BTS (99 %), de diplôme de technicien supérieur (DTS), ou de diplôme des métiers d'arts (DMA).

IVA 2018 - Principaux résultats pour l'académie de Grenoble en taux d'emploi, proportion d'emplois stables et part des emplois

Taux d'emploi des sortants	Année terminale de			TOTAL
	BTS (*) (niveau III)	Bacpro (**) (niveau IV)	CAP (***) (niveau V)	
Hommes	71%	62%	49%	62%
Femmes	71%	57%	42%	59%
Production	74%	62%	42%	59%
Services	69%	59%	51%	62%
Diplômés	72%	63%	49%	63%
Non diplômés	60%	48%	25% ¹	46%
Formation plutôt conforme aux souhaits	71%	66%	52%	65%
Formation plutôt non conforme aux souhaits	66%	48%	37%	50%
Plutôt satisfait de la formation	72%	64%	50%	63%
Plutôt insatisfait de la formation	62%	48%	36%	49%
Ayant permis de conduire	73%	69%	69%	71%
N'ayant pas le permis de conduire	52%	45%	33%	41%
Total	71%	60%	46%	61%
Proportion d'emplois stables parmi les emplois				
Hommes	37%	34%	46%	37%
Femmes	38%	30%	37%	34%
Production	34%	35%	39%	36%
Services	39%	30%	47%	36%
Diplômés	37%	33%	43%	36%
Non diplômés	42%	30%	39% ¹	35%
Total	37%	33%	43%	36%
Part des emplois				
En rapport avec le niveau de formation	61%	61%	64%	61%
En rapport avec la spécialité de formation	63%	55%	57%	58%
A temps plein	87%	78%	73%	80%
Dans une entreprise de stage	17%	23%	26%	21%
Population enquêtée				
Interrogés	2 506	4 228	1 766	8 500
Réponses brutes	1 581	1 900	700	4 181
Taux de réponse	63%	45%	40%	49%
Structure des réponses exploitées (****)				
Hommes	54%	62%	60%	59%
Femmes	46%	38%	40%	41%
Production	29%	47%	53%	43%
Services	71%	53%	47%	57%

Source : SESPAG - Enquête ministérielle n°74 relative à l'insertion dans la vie active des lycéens (IVA).

¹Ce pourcentage calculé sur moins de 30 réponses brutes n'est pas significatif statistiquement.

(*) BTS et assimilés : BTS, DTS ou DMA.

(**) Bac pro et assimilés : baccalauréat professionnel, mention complémentaire de niveau IV, brevet des métiers d'art, brevet de technicien

(***) CAP et assimilés : certificat d'aptitude professionnelle ou mention complémentaire de niveau V.

(****) après pondération des réponses brutes